



Régime indemnitaire de la filière scientifique et revalorisation du haut de la pyramide

Le SNPPS et le SNAPATSI s'associent pour revendiquer une refonte du régime indemnitaire de la Police Scientifique ainsi qu'un repyramidage du haut de la filière.

Nos deux organisations syndicales avaient signé le Protocole de 2016 qui avaient permis la création de l'ISSPTS. Il est temps aujourd'hui de réformer cette prime.

Le SNPPS et le SNAPATSI ont travaillé depuis 2016 avec l'Administration à la création d'un repyramidage de la filière de la catégorie B jusqu'à la catégorie A+.

Il faut poursuivre et accélérer le travail amorcé.

Nous demandons

- Le transfert d'une part significative de l'IPTS vers l'ISSPTS pour l'ensemble des Grades** afin que les personnels scientifiques ne soient pas frappés par une dégradation majeure de leur niveau de vie au moment de leur retraite.
- La transformation de l'ISSPTS forfaitaire en une prime échelonnée par grade** dans le but de revaloriser les grades d'Encadrement.
- Le changement d'échelle indiciaire des emplois fonctionnels d'Ingénieurs** pour que ces emplois sommitaux soient attractifs et normalement positionnés sur un régime salarial équivalent à celui des Commissaires de Police qui occupent ces postes actuellement.
- L'augmentation des ratios de promotion pour l'Avancement au grade d'Ingénieur Principal et d'Ingénieur en Chef** en vue de tirer vers le haut les ingénieurs, dans un contexte où leurs missions d'encadrants supérieurs et d'experts sont de plus en plus difficiles et remises en question !

Unis pour l'avancée de la filière Scientifique, le SNPPS et le SNAPATSI défendent vos intérêts !